

V. — *Lacerta (Podarcis) monticola bonnali* n. subsp.

Cette forme remarquable, dont l'existence n'avait pas été soupçonnée jusqu'ici, se rattache à *L. monticola* Blgr., espèce encore peu connue des régions montagneuses du nord-ouest de la Péninsule ibérique (1). Elle offre aussi de nombreux traits de ressemblance avec d'autres formes alticoles, *L. horvathi* Méh. (Croatie), *L. mosorensis* Kolomb. (Dalmatie) et surtout *L. saxicola caucasia* Méh. (Caucase central).

Je me fais un plaisir de la dédier à M. de Bonnal, qui l'a découverte au Lac Bleu de Bigorre en 1922, et qui n'a négligé aucun effort pour me procurer les 17 exemplaires utilisés pour la description qui suit.

ASPECT GÉNÉRAL, PROPORTIONS

Lézard de petite taille ; les plus grands exemplaires mesurent 54,5 (♂) et 60 mm. (♀) du bout du museau à l'anus. Les proportions sont environ celles de *L. muralis muralis*, mais la tête et le tronc sont plus aplatis, et le museau plus obtus.

ÉCAILLURE

Rostrale toujours séparée de la narine, mais largement en contact avec l'internasale. Supranasale grande, allant rejoindre la postnasale au-dessous de la narine, qui se trouve ainsi légèrement séparée de la première supralabiale ; toujours en contact avec la frénale au-dessus de la postnasale, qu'elle sépare de l'internasale. Internasale plus large que longue. 6 ou 7 supraciliaires, la première formant une suture verticale avec la deuxième. Rangée de granules supraciliaires incomplète ou même très réduite, comprenant de 0 (2) à

(1) Voir Boulenger, A. Contribution to our Knowledge of the Varieties of the Wall Lizard, Trans. Zool. Soc. London, XVII, 1905, p. 365, pl. XXIV, fig. 11-13, et XXV, fig. 11-13. — Second Contribution, etc., *ibid.* XX, 1913, p. 145, pl. XVI, fig. 14. — Monograph of the Lacertidae, I, London, 1920, p. 268.

(2) Pas de granules chez deux sujets, d'un côté seulement.

10 granules. Bord extérieur de la pariétale rectiligne ou à peine échancré par la première supratemporale. 4 (1) supralabiales antérieures, et 2, rarement 1 ou 3 supralabiales postérieures. Première supratemporale rectangulaire ou amincie à l'arrière ; toujours séparée de la quatrième supraoculaire, et suivie de 1 à 3 plaques assez grandes. Massétérique plus ou moins grande ; presque toujours séparée de la tympanique par une ou plusieurs écailles distinctement plus grandes que les autres temporales.

20-23-26 (2) gulaires entre la symphyse des inframaxillaires et le collier. Collier non échancré, composé de 5 à 10 plaques plutôt petites. Dorsales juxtaposées, lisses, légèrement coniques, se rapetissant plus ou moins nettement vers les flancs ; 41-43-48 (2) écailles dans une rangée transversale autour du milieu du tronc ; 12 à 19 rangées de dorsales correspondent à la longueur de 6 plaques ventrales. Ventrales peu imbriquées, disposées en 6 rangées longitudinales ; 26 ou 27 rangées transversales chez le mâle, et de 27 à 29 chez la femelle, avec une rangée accessoire de 2 à 4 petites plaques située entre les pores fémoraux. Anale très grande, entourée d'un seul demi-cercle d'écailles.

Sous le premier tiers de la cuisse, entre les grandes écailles du bord interne et les pores fémoraux, une rangée d'écailles moyennes et 3 ou 4 rangées de petites écailles. Rangées de pores fémoraux largement séparées l'une de l'autre par les ventrales de la rangée accessoire, et contenant chacune 11-14-17 (2) pores fémoraux peu développés, même chez les mâles. Supratibiales coniques, non carénées, beaucoup plus petites que les dorsales.

Caudales disposées en anneaux alternants plus longs et plus courts. Supracaudales tronquées et légèrement carénées, ou presque lisses sur la base de la queue ; plus loin, modérément carénées, à carènes peu divergentes de l'axe de la queue, et parfois terminées en angle très obtus. Infracaudales lisses et tronquées à la base de la queue ; plus loin, modérément carénées et terminées en angle obtus.

(1) Exceptionnellement 5 d'un côté et 4 de l'autre.

(2) Le chiffre du milieu indique la moyenne.

DESSIN (1) ET COLORATION

Piléus brun noisette, portant parfois quelques petites taches noires. Dos brun noisette assez terne, parfois olivâtre, presque sans dessin chez la plupart des exemplaires : chez quelques-uns pourtant on distingue de très légers vestiges des bandes pariétales sous forme de petites taches plus foncées. Raie supraciliaire parfois assez nette, surtout à l'avant du tronc et sur la base de la queue. Bande temporale brun foncé, très nette, généralement assez étroite, sans taches claires ; visible le long de la queue. Raie suboculaire et bande maxillaire parfois assez nettes chez le jeune, mais presque toujours indistinctes chez l'adulte.

Face inférieure d'un blanc jaunâtre ou verdâtre ; jamais de taches bleues mais parfois des taches noires sur les ven-

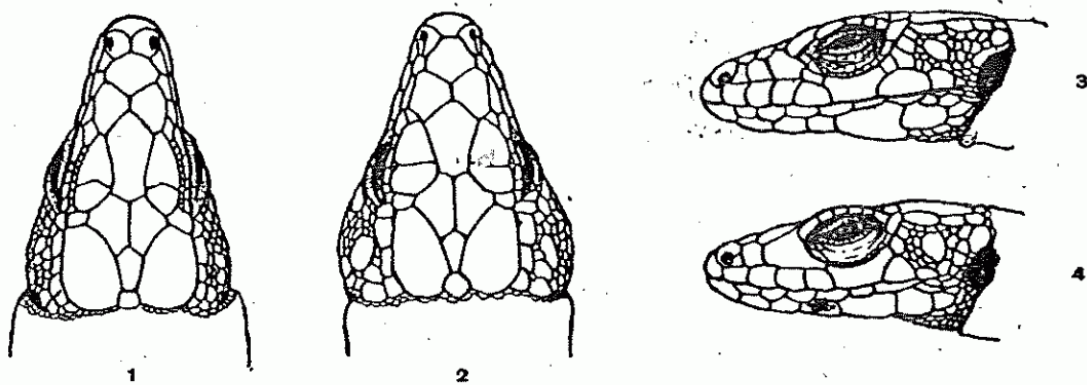


FIG. 1 et 3. — *L. muralis muralis* ♂ pic de Castelmouly, Hautes-Pyrénées
1.200 mètres. — Coll. L.-A. Lantz n° 1143 R.
FIG. 2 et 4. — *L. monticola bonnali* ♂, type. — Coll. L.-A. Lantz, n° 1209 R.

trales de la rangée extérieure ; quelquefois aussi des taches noires sur les autres ventrales, sous les membres postérieurs, et surtout sur l'anale.

La queue du jeune venant d'éclorre est d'un vert bleuâtre, et cette coloration disparaît graduellement pendant la première année.

HABITAT

Jusqu'ici, ce Lézard n'a encore été trouvé que sur les bords du Lac Bleu de Bigorre (1.960 m.).

(1) Pour la nomenclature des éléments du dessin, voir Méhely, Ann. Mus. Hung., Budapest, 1909, p. 423, et Lantz, Bull. Soc. Zool. France, 1926, p. 42.

REPRODUCTION

L. monticola bonnali est ovipare ; la ponte a lieu dans la seconde moitié de juillet. L'œuf mesure environ 14 mm. de long sur 9 mm. de large au moment de la ponte. En captivité, à la température de 19 à 25° C, l'incubation dura 59 jours. Un jeune venant d'éclorre mesurait 52 mm. de long, dont 22 mm. pour la tête et le tronc.

CARACTÈRES DISTINCTIFS

Le tableau ci-dessous contient les principaux caractères séparant *L. monticola bonnali*, d'une part, de *L. monticola monticola*, d'autre part, de *L. muralis muralis*. Cette dernière s'élève, dans les Pyrénées Centrales, jusqu'à 1.500 m. environ, et la distinction entre les deux espèces sera encore facilitée par l'usage des figures 1 à 4.

	<i>L. monticola monticola</i>	<i>L. monticola bonnali</i>	<i>L. muralis muralis</i>
Rostrale.	en contact avec l'internasale.	en contact avec l'internasale.	séparée de l'internasale.
Supranasale.	généralement séparée de la fré-nale.	touche la fré-nale.	séparée de la fré-nale.
Suture entre la 1 ^{re} et la 2 ^e supraciliaire.	verticale.	verticale.	oblique.
Nombre de dorsales autour du milieu du tronc.	46-49-52	41-43-48	42-54-62
Nombre de pores fémoraux.	14-17-20	11-14-17	13-19-27
Dessin et coloration.	Bande occipitale absente ; bandes pariétales rapprochées l'une de l'autre, en taches noires très apparentes. Région dorsale souvent verte.	Bande occipitale absente ; bandes pariétales effacées. Pas de vert sur la face supérieure.	Bande occipitale presque toujours présente ; bandes pariétales écartées. Pas de vert sur la face supérieure.